



Mairie de La Selle en Luitré

Note de présentation brève et synthétique des Budgets primitifs 2017

Conseil municipal du 27.03.2017 – annexe à la délibération n°19

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié les articles L2313-1, L3313-1 et L43134 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Il prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif.

Cette note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet www-la-selle-en-luitre.fr

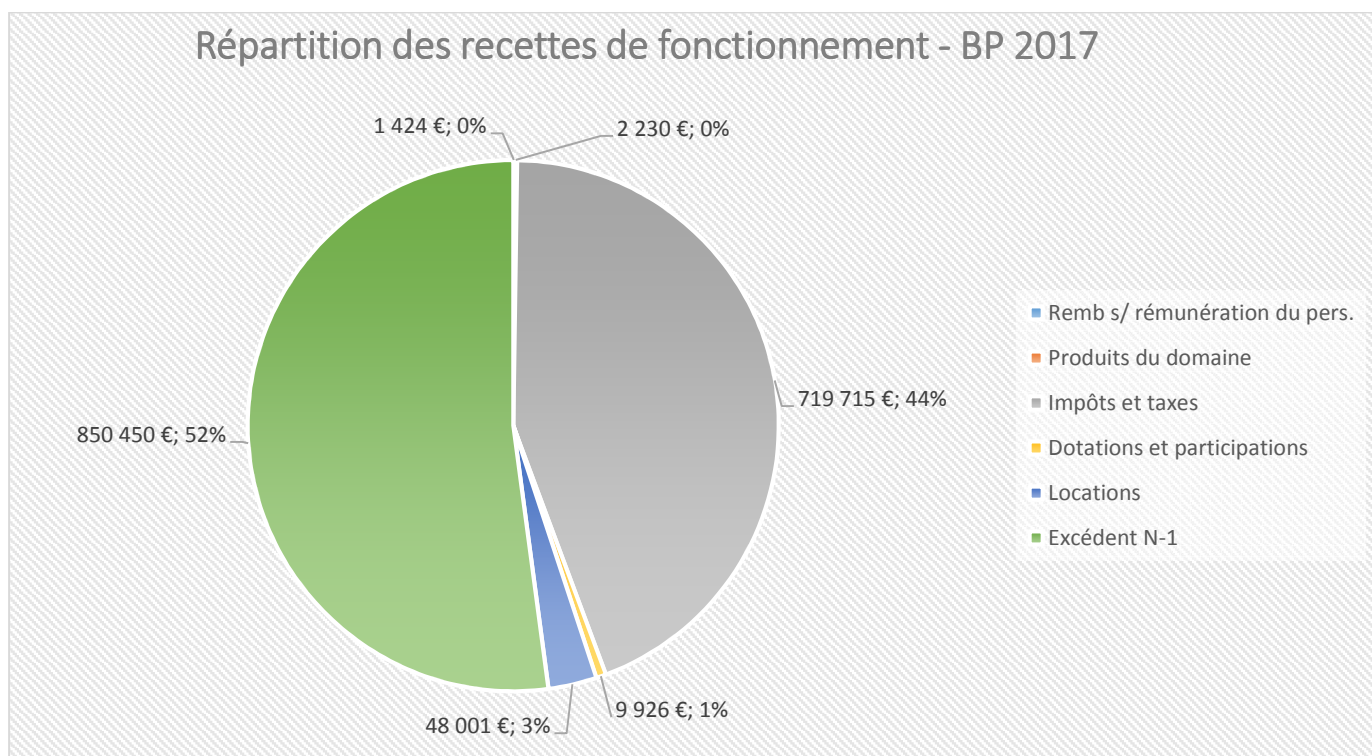
Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2016.

BUDGET PRINCIPAL 2017

Section de fonctionnement – recettes

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 631 746 €, soit sensiblement le même montant qu'en 2016 (1 636 472 €).

	Budget 2016	Budget 2017	Variation
Remboursement sur rémunération du pers.	146 €	1 424 €	+ 1 278 €
Produits du domaine	2 280 €	2 230 €	- 50 €
Impôts et taxes	726 958 €	719 715 €	- 7 243 €
Dotations et participations	23 485 €	9 926 €	- 13 559 €
Locations	50 000 €	48 001 €	- 1 999 €
Excédent N-1	833 603 €	850 450 €	+ 16 847 €
TOTAL	1 636 472 €	1 631 746 €	- 4 726 €



Produits du domaine : 2 230 €, -2.19 %

Ce sont les produits des concessions dans le cimetière et des redevances d'occupation du domaine public communal

Impôts et taxes : 719 715 €, - 0.99%

Les montants de Dotation solidarité communautaire et du Fonds de péréquation des ressources intercommunales n'ont pas été budgétés car ils sont inconnus à ce jour. En effet avec l'évolution de Fougères Communauté vers Fougères Agglomération, la répartition va être revue.

Dotations et participations : 9 926 €, -57.73 %

La baisse est en majorité due à la fin des aides pour le contrat emploi d'avenir qui s'arrête au 31.03.2017 et à la DGF qui continue de diminuer.

Locations : 48 001 €, - 4.00 %

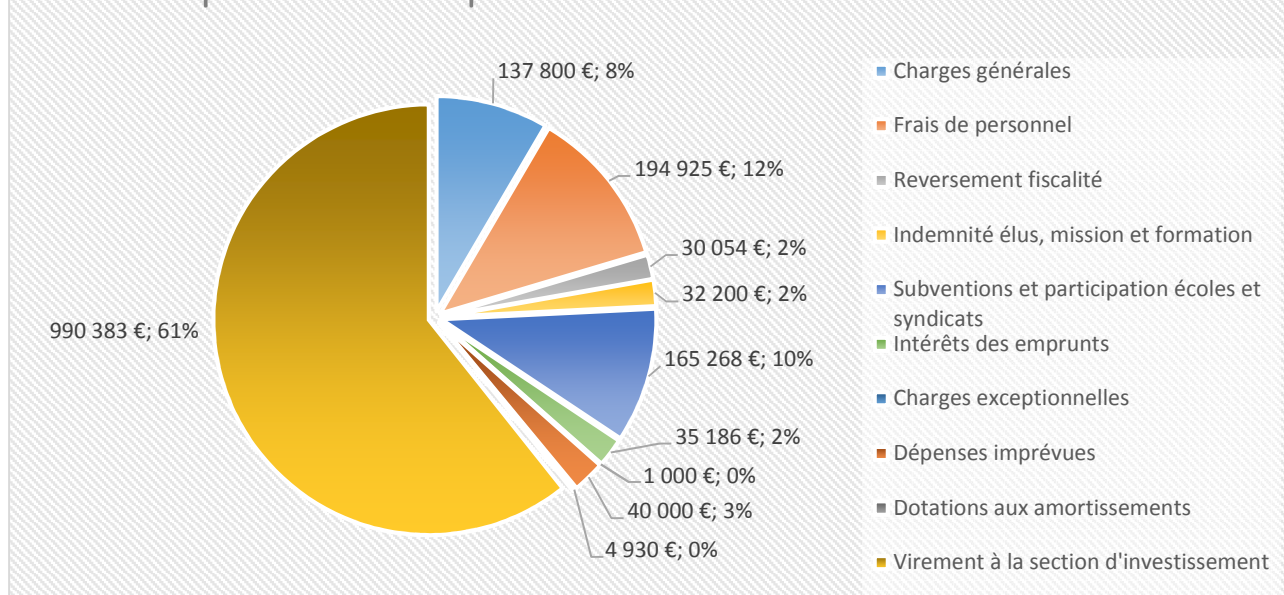
Locations de salles, loyers et charges locatives. Recettes en diminution compte tenu de la baisse des charges locatives du restaurant

BUDGET PRINCIPAL 2017

Section de fonctionnement – dépenses

	Budget 2016	Budget 2017	Variation
Charges générales	149 800 €	137 800 €	- 12 000 €
Frais de personnel	199 948 €	194 925 €	- 5 023 €
Reversement fiscalité	29 296 €	30 054 €	+ 758 €
Indemnité élus, mission et formation	31 600 €	32 200 €	+ 600 €
Subventions et participations aux écoles et syndicats	189 120 €	165 268 €	- 23 852 €
Intérêts des emprunts	37 000 €	35 186 €	- 1 814 €
Charges exceptionnelles	1 000 €	1 000 €	-
Dépenses imprévues	40 000 €	40 000 €	-
Dotations aux amortissements	4 278 €	4 930 €	+ 652 €
Virement à la section d'investissement	954 430 €	990 383 €	+ 35 953 €
TOTAL	1 636 472 €	1 631 746 €	- 4 726 €

Répartition des dépenses de fonctionnement - BP 2017



Charges à caractère général : 137 800 €, - 8.01 %

La baisse est due à une diminution des coûts en énergie (électricité et gaz) des bâtiments multifonctions.

Frais de personnel : 194 925 €, -2.51 %

Cette baisse est due principalement à une absence de prévision en personnel de remplacement auprès du CDG 35.

Reversement fiscalité : 30 054 €, + 2.59 %

Au lieu de reverser le produit de la TFB du Marché de l'Aumallerie, la commune reverse 10 % du produit de la TFB de la zone de l'Aumallerie à Fougères Agglomération.

La commune pourrait avoir à reverser un trop perçu sur la DGF qui par défaut est versée jusqu'en mai sur la base du montant perçu l'année précédente.

Subventions et participations écoles et syndicats : 165 268 €, -12.61 %

Les prévisions avaient été surévaluées en 2016.

Intérêts des emprunts : 35 186 €, -4.90 %

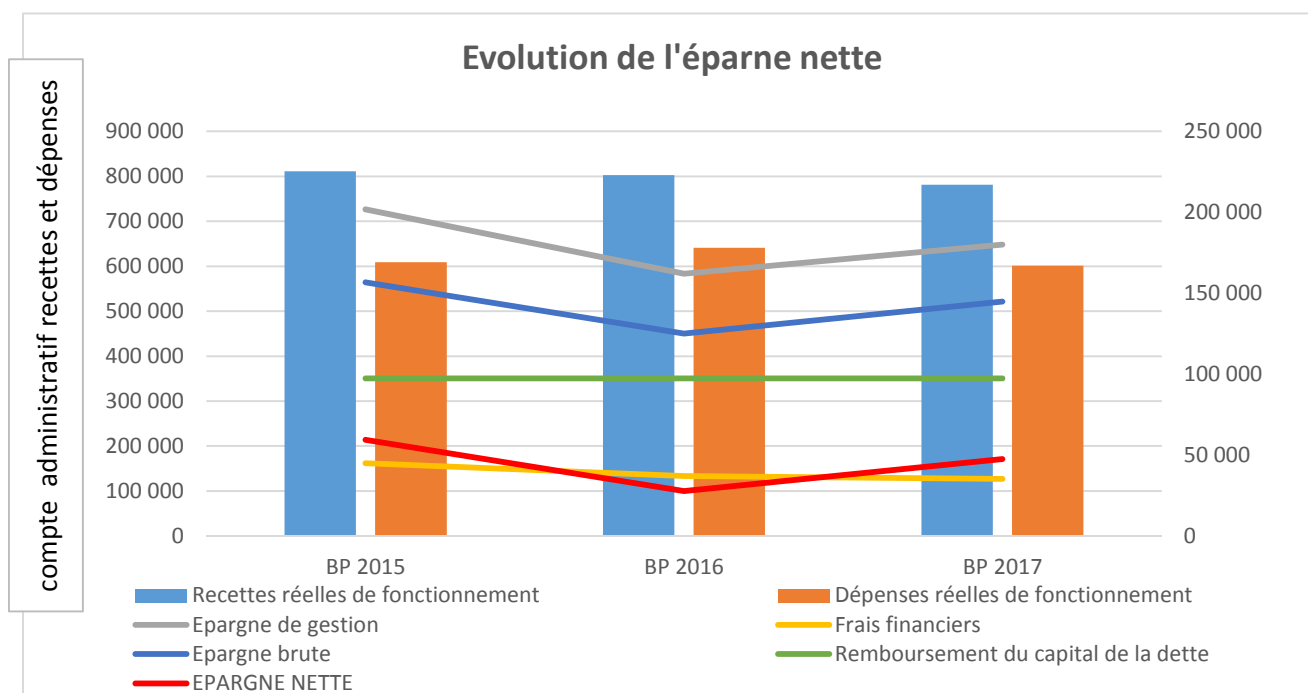
Nombre d'habitants INSSE : 606 ; **Population DGF** : 605 habitants

Informations fiscales :

	TH	TFPB	TFPNB
Taux communaux 2017	6.98 %	14,79 %	25.33 %
Taux moyens communaux de 2016 au niveau départemental	30.18 %	21.58 %	46.76 %

Evolution de l'épargne nette (part disponible au financement des dépenses d'équipement) :

	BP 2015	BP 2016	BP 2017
Recettes réelles de fonctionnement	810 914	802 869	781 296
Dépenses réelles de fonctionnement	609 143	640 764	601 247
Epargne de gestion	201 771	162 105	180 049
Frais financiers	45 000	37 000	35 186
Epargne brute	156 771	125 105	144 863
Remboursement du capital de la dette	97 350	97 350	97 350
EPARGNE NETTE	59 421	27 755	47 513



	Commune BP 2017	Moyenne 2015 de la strate au niveau départemental*
Dépenses réelles de fonctionnement sur population	992.16 €	628 €
Dépenses de personnel sur dépenses réelles de fonctionnement	32,42 %	42,31 %
Recettes réelles de fonctionnement sur population	1 289,27 €	768 €
Endettement par habitant	2 397,63 €	591 €
Annuité de la dette par habitant	218,70 €	88 €
Taux d'endettement	16.96 %	

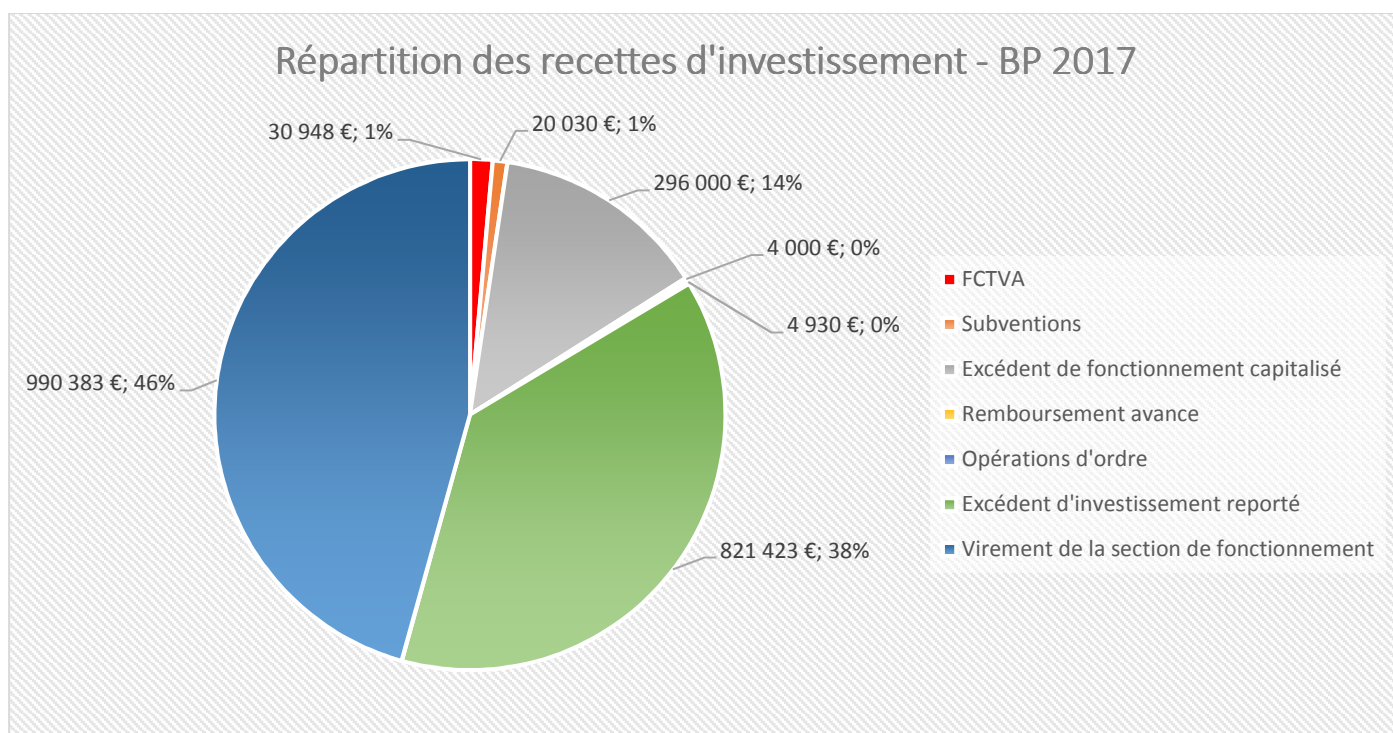
*Source : « Les comptes des communes » sur finances.gouv.fr

Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 2 167 714 €.

Recettes d'investissement

	Budget 2016	Budget 2017	Variation
FCTVA	267 783 €	30 948 €	- 236 835 €
Taxe d'aménagement	487 €	0 €	- 487 €
Subventions	369 447 €	20 030 €	- 349 417 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	100 001 €	296 000 €	+ 195 999 €
Remboursement avance	4 000 €	4 000 €	-
Dotations aux amortissements	4 278 €	4 930 €	+ 652 €
Excédent d'investissement reporté	435 649 €	821 423 €	+ 385 774 €
Virement de la section de fonctionnement	954 430 €	990 383 €	+ 35 953 €
TOTAL	2 136 075 €	2 167 714 €	+ 31 639 €



FCTVA : il s'agit principalement du reliquat sur les dépenses 2015 d'investissement des bâtiments multifonctions

Subvention : C'est la DETR pour les travaux du parking (allée piétonne et réserve incendie)

Remboursement avance : le budget assainissement rembourse tous les ans 4 000 € au budget principal suite à une avance

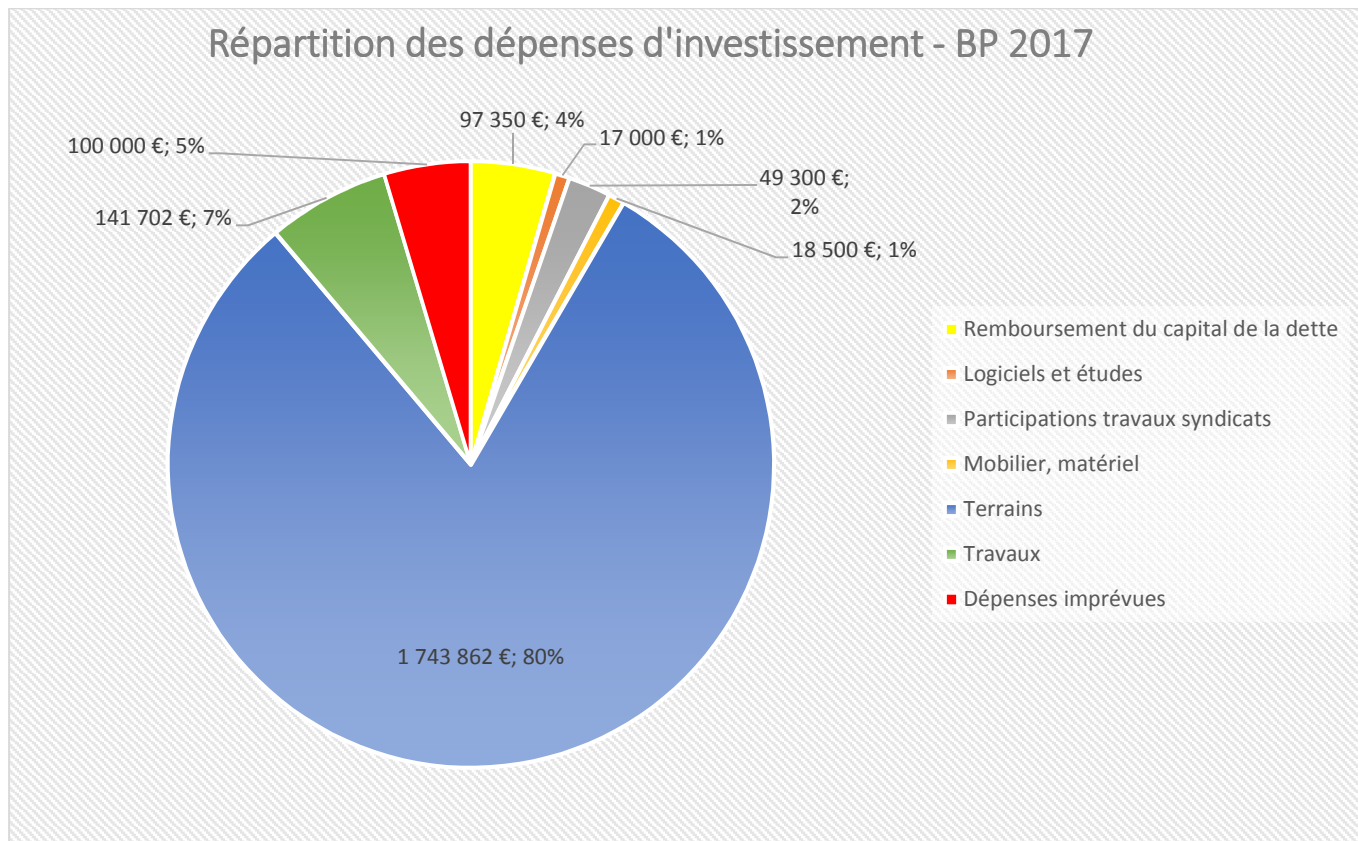
Excédent d'investissement reporté : c'est le résultat cumulé de clôture de l'exercice 2016

Virement de la section de fonctionnement : il correspond à l'autofinancement brut

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement

	Budget 2016	Budget 2017	Variation
Remboursement du capital de la dette	97 350 €	97 350 €	-
Logiciels et études	16 000 €	17 000 €	+ 1 000 €
Participations travaux syndicats	88 500 €	49 300 €	- 39 200 €
Mobilier, matériel	7 000 €	18 500 €	+ 11 500 €
Terrains	1 550 725 €	1 743 862 €	+ 193 137 €
Travaux	276 500 €	141 702 €	- 134 798 €
Dépenses imprévues	100 000 €	100 000 €	-
TOTAL REEL	2 136 075 €	2 167 714 €	+ 31 639 €



Les projets d'investissements 2017 :

- La réfection de la VC « Les Rougeries » ; la finalisation de la réfection du parking de la Salle Lancelot ; la mise en accessibilité de passages piétons ; la signalisation dans le bourg
- La nouvelle chaîne de lavage dans la salle Lancelot
- Le paiement du solde des travaux des abords de la salle Lancelot avec la réserve incendie
- L'étude pour la restauration des charpentes et toitures de l'église
- L'étude pour la mise en accessibilité des toilettes et autres travaux dans la salle Lancelot
- L'éventuelle transformation de l'ancien restaurant en logement
- L'achat de terrain pour l'extension du cimetière

BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 41 064 €, avec un excédent reporté de 22 613.72 €.

La section de fonctionnement s'équilibre à 55 636.09 €, avec un excédent reporté de 44 622.97 €

La noue fait l'objet d'un entretien en 2017.

BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE COUESNON

La section de fonctionnement s'équilibre à 130 007.33 €, avec un déficit reporté de 3 467.06 € une subvention de 3 467.06 € du budget principal.

La section d'investissement s'équilibre à 250 070.54 €, avec un déficit reporté de 123 535.27 € et un emprunt de 126 535.27 €